

Comment mettre en place le règlement général sur la protection des données ? une question d'éthique

Pré requis : En responsabilité ou co-responsabilité de structures

Présentiel sur site

Objectifs Collectifs

Permettre aux professionnel.le.s de :

- Connaître et utiliser le RGPD
- Mettre en conformité les pratiques administratives

Contenu

Matin

Séquence 1 :

- Comprendre le RGPD : contexte, définitions,
- Lister les traitements de données nécessaires au fonctionnement d'un EAJE à gestion associative,
- Sécuriser le stockage et l'accès aux données

Après-midi

Séquence 2 :

- Etablir un registre de traitement des données, .
- Concilier projet , obligations et réglementation
- Savoir communiquer et informer les différents protagonistes

Méthodes pédagogiques

- Travaux de groupes
- Apports théoriques
- Pédagogie participative
- Analyse technique et déclinaison opérationnelle

Evaluation de formation :

Les modalités d'évaluation collective seront de 2 ordres :

- Evaluation à la fin de la formation : tour de table, réalisation collective et auto-évaluation des stagiaires
- Evaluation à 90 jours après la formation : un questionnaire sera envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail

Déroulement :

Une journée de 7h le 7 mars 2023 de 9h à 17h

Intervenant :

Jean Baptiste Charnet
Formateur Coordinateur de gestion

Lieu :

ACEPP 69
41 rue du docteur Rollet
69100 Villeurbanne

N° organisme de formation : 82690312369

[Plan pour nous situer](#)

